

Compte-rendu du Conseil d'Administration
du mercredi 1^{er} Février 2017
Lycée des Métiers Fernand Léger 34600 BEDARIEUX

Le Conseil d'Administration débute à 17h28.

Monsieur le Proviseur présente l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du lundi 5 décembre 2016.
2. Dotation Globale Horaire,
3. Signature de conventions et de contrats
4. Questions diverses, point sur les travaux.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1 - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du lundi 5 décembre 2016

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le procès-verbal du conseil d'administration du lundi 5 décembre 2016.

2 - Dotation Horaire Globale

Monsieur le Proviseur présente ensuite le nombre d'heures de la Dotation Globale Horaire : 931 heures postes et 50 HSA.

Il fait remarquer qu'il y a une augmentation des heures par rapport à l'an passé et que le nombre d'élèves prévu par le rectorat est aussi en augmentation.

La répartition des heures a été discutée en conseil pédagogique sur la base de plusieurs propositions faites par Monsieur le Proviseur. Le scénario retenu s'appuie sur 4 priorités :

- 1) Des dédoublements en EPS, demandés par les enseignants pour des raisons de sécurité. Du coup, Monsieur Gaillard réintègre un poste à temps complet. Les enseignants d'EPS s'engagent à prendre les 11 heures supplémentaires. Monsieur le Proviseur fait remarquer qu'il n'est pas sûr que cette solution puisse perdurer l'an prochain.
- 2) Des dédoublements en 3^{ème} prépa-pro, classe qui compte entre 22 et 24 élèves. Ce sont des élèves en difficultés qui ont besoin d'aide et d'un accueil particulier, d'autant que la classe est un vivier de futurs élèves pour l'établissement.
- 3) L'amélioration de l'accueil des CAP entrants, un public également en grande difficulté. Ils sont dédoublés dans toutes les matières, sauf en Constructeurs de Canalisations de Travaux Publics – Peintre Applicateur Revêtements pour lesquels de petits effectifs sont prévus.

- 4) Le regroupement des classes de Brevets des Métiers d'Art Graphisme et Décor (BGD) et Technicien en Façure Instrumentale Option Guitare (BTFI), compte tenu du fait que certains élèves de BTFI sont dispensés de cours car déjà titulaires de diplômes. Ces regroupements sont prévus en enseignement général sauf en sciences à cause du programme qui n'est pas le même dans les deux classes.

Monsieur le Proviseur fait remarquer qu'il n'y a pas de suppression de poste. Puis il passe en revue les besoins et heures postes des différentes disciplines, en soulignant les particularités ou difficultés à venir :

- en éducation musicale, le lycée partage l'intervenant avec le lycée Fabre. Cet intervenant est lui-même un remplaçant du titulaire à Fabre.
- en math-sciences, il y a deux départs en retraite + un Bloc de Moyen Provisoire de 9 heures. Se pose la question de savoir si les postes seront pourvus à la rentrée.
- idem en charpente, il y a un départ à la retraite. Inquiétudes quant au remplacement de l'enseignant.
- en génie construction économie, Monsieur GUIRAUD est susceptible de partir à tout moment car il est habilité aux fonctions de Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques.
- en topographie il y a un Bloc de Moyen Provisoire de 9,5 heures et une heure supplémentaire.
- en peinture finitions il y a un Bloc de Moyen Provisoire ou un stagiaire et une heure supplémentaire. Madame GUIGNIER devrait être habilitée pour le poste d'art graphique et libérerait un poste passant au mouvement. Il est occupé actuellement par Madame PALOMO.
- en génie thermique, il y a un Bloc de Moyen Provisoire ou un stagiaire pour 9 heures, et 8 heures supplémentaires pour 3 enseignants. Monsieur GALERA, chef des travaux à Champollion à LATTES, est toujours titulaire de son poste qui ne peut donc pas passer au mouvement, créant comme chaque année une incertitude quant à son remplacement par Monsieur LEJERI.
- en électrotechnique, la décharge de 8 heures de Monsieur SERAFIN permet de maintenir les 3 postes mais sa diminution à 6 heures l'an prochain est probable.
- en art appliqué, il y a 3 postes à 18 heures dont un non pourvu et occupé par un contractuel (Madame FARRANT- JONES) + 2 heures supplémentaires.
- en Prévention Santé Environnement un Bloc de Moyen Provisoire de 4,5 heures est prévu.
- Il n'est pas sûr que les 18 heures permettant les dédoublements en comptabilité bureautique soient reconduits l'an prochain.

Monsieur le Proviseur termine cette présentation en laissant la parole aux membres du Conseil d'Administration.

Un représentant des élèves souhaite savoir pourquoi, en BTFL, le même nombre d'heures que dans les autres sections est prévu en math-sciences alors qu'il y a le même programme à faire avec en plus un programme en acoustique à l'examen. Pourquoi n'y a-t-il pas d'heures en plus pour cet enseignement?

Monsieur SERAFIN fait remarquer que la spécificité de la section pose aussi un problème dans l'enseignement de l'électronique aux Techniciens en Fabrication Instrumentale Option Guitare. Il est actuellement assuré par un enseignant d'électrotechnique personnellement motivé par cet enseignement car il est lui-même musicien et guitariste mais que se passera-t-il lorsqu'il partira à la retraite ?

Monsieur DANTHONY souhaite savoir d'où vient la diminution des heures attribuées en réalisation travaux publics. Monsieur le Proviseur répond que les 3èmes prépa-pro avaient plus d'heures que normalement prévues par les textes et que ces heures ont été redistribuées.

Il s'ensuit une discussion sur la répartition des heures entre les enseignants de réalisation et ceux de construction. Monsieur BOULANT fait remarquer qu'il y a de la construction dans d'autres matières aussi.

Monsieur SERAFIN dit qu'il faudra se poser la question de l'avenir de la construction-éco dans l'établissement lors du départ en retraite de l'enseignant actuel. De plus c'est un problème d'enseigner cette discipline auprès d'élèves qui ne voient l'enseignant qu'une heure par semaine seulement. C'est difficile car l'enseignant n'est pas pris au sérieux par les élèves.

Un représentant des enseignants, Monsieur SCHWARZ, lit une motion concernant l'insuffisance des heures attribuées. Elle conduit depuis 2011 à des regroupements de classes qui créent de mauvaises conditions de travail pour les élèves et leurs enseignants (voir document en annexe). Monsieur le Proviseur lui fait remarquer que c'est la répartition qui est soumise au vote et non la dotation globale horaire. L'enseignant lui répond que c'est malheureusement tout le problème de ce vote.

Les membres du conseil d'administration votent la répartition de la dotation globale horaire.

- **1 voix contre**
- **1 abstention**
- **16 voix pour**

3 – Signatures de conventions et contrats

Monsieur le Proviseur soumet aux membres du conseil d'administration les conventions à signer qui sont :

- utilisation des locaux pour une association de Volley Ball.
- la résidence d'artiste de Monsieur KEUCHEL Olivier.
- l'adhésion au CFA EN 34.
- un distributeur de boissons chaudes qui sera installé par les Cafés BIBAL dans le hall extérieur de l'internat près du portail.

Les membres du conseil d'administration votent à l'unanimité la signature de ces conventions.

4 – Questions diverses

Monsieur le Proviseur soumet ensuite au vote le budget du projet de participation à la construction du château médiéval de GUEDELON, projet mené par Monsieur AZEMA, enseignant en charpente. Le vote porte plus précisément sur la participation des élèves. Elle est ramenée à 10 € au lieu de 110€.

Les membres du conseil d'administration votent à l'unanimité le budget du projet GUEDELON.

Monsieur BOULANT fait le point sur les travaux du nouveau lycée : pour l'essentiel, il faudra prévoir de déménager le matériel du bâtiment de topographie et plomberie le 29 mai. Les cartons seront disponibles une semaine auparavant et devront être faits avant le départ en vacances. Ils seront ensuite stockés dans le garage jusqu'en novembre 2017 car la livraison du bâtiment est prévue fin octobre.

L'accueil sera fini le 11 août et l'aménagement du bâtiment commencera le 16 août.

Les Brevets des Métiers d'Art Graphisme et Décor, math-science et l'administration déménageront fin juin. Tout devra être en carton pour le 12 juillet 2017.

Les agents volontaires se verront proposer de partir plus tôt en juillet et de revenir plus tôt en août pour aider à emménager. Une réunion avec les agents aura lieu en mai car il faudra réorganiser le service même si la gestionnaire est absente en maladie. Pour la rentrée il faudra réfléchir à un accueil en continu car l'administration ne sera plus au même endroit que l'accueil.

Les chantiers actuels avancent au rythme prévu. Les menuiseries seront posées à partir du 10 février dans le bâtiment accueil.

Monsieur le Proviseur évoque ensuite les difficultés particulières que rencontre l'établissement :

- la gestionnaire est en congé maladie et n'est pas remplacée depuis début janvier. Le rectorat ne propose pas de cadre A en remplacement. Un cadre B pose le problème du tutorat car personne n'est volontaire pour être tuteur. C'est une impasse car le chef d'établissement ne peut pas être à la fois ordonnateur et gestionnaire.
- l'absence de l'assistante sociale est également un problème notamment pour les documents qui font défaut dans la prise de décisions (par exemple pour le fond social des lycéens)
- Monsieur le Proviseur aborde la question de la navette des internes qui montait les élèves au lycée depuis la gare le lundi matin. Cette navette, qui coûtait 1 200 €, n'est plus financée par la Maison des Lycéens car ce n'est pas son rôle. Elle concerne environ 45 élèves en début d'année, puis leur nombre diminue à 25 environ.

Plusieurs possibilités sont envisagées :

- les parents la financent, mais il faut que l'entreprise Pons accepte de contrôler chaque élève, et accepte aussi la diminution du nombre d'élèves au fil du temps.
- demander à l'entreprise si elle accepterait de remplir les bus qui remontent à vide depuis le lycée F. Fabre le matin, les horaires concordant à peu près. Un élève propose d'aller chercher les bus à Fabre si ceux-ci ne peuvent pas aller jusqu'à la gare.

La responsabilité de la prise en charge du coût du transport est évoquée :

La Région ?

La Communauté de Communes ?

Un représentant de la commune, Monsieur BARSSE, se propose d'interpeler la Région lors de la venue du responsable des transports à Bédarieux le 16 février 2017.

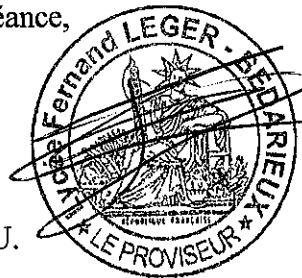
L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19h10.

Le secrétaire de séance,



V. LAMBERT.

Le Président de séance,



Xavier FAVREAU.

CA Bédarieux 01/02/2017 Motion DGH

Tout d'abord, il faut saluer la transparence avec laquelle cette proposition de DGH a été élaborée par Monsieur le Proviseur et nous l'en remercions.

Nous sommes aussi d'accord sur la ligne politique qui guide cette proposition, à savoir :

1. Permettre aux élèves et à leurs professeurs de travailler dans de meilleures conditions en EPS.
2. Favoriser les dédoublements en 3 Prépa Pro.
3. Pratiquer un minimum de regroupements pour les entrants.

Par contre, bien qu'un peu améliorée par rapport à l'an dernier, la dotation est dans la droite ligne de toutes les dotations depuis 2011. Elles n'ont qu'un seul objectif économiser un maximum d'heures en obligeant les établissements à effectuer un maximum de regroupements, sans se soucier des conditions de travail des élèves et de leurs enseignants.

En 2011 et les années qui ont suivi, les enseignants de ce lycée c'étaient déjà opposés à cette pénurie et la contestation était remontée jusque devant le Conseil municipal de Bédarieux. Il n'y a aucune raison pour que ce que les enseignants refusent depuis de nombreuses années soit acceptable aujourd'hui. Le SNETAA-FO appelle donc ce Conseil d'administration à ne pas accepter de gérer la misère. Nous sommes bien évidemment conscients que le chef d'établissement ne peut proposer une répartition qu'à partir des moyens qui lui sont alloués. Nous ne le tenons pas comme responsable de la situation.